



DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES ET D'USAGE CONDITIONNEL

Les membres du conseil statueront sur les demandes de dérogation mineure et d'usage conditionnel lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur qui se tiendra le 5 août 2025 à 19h00, au 1295, chemin Lac-Supérieur, à Lac-Supérieur.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes.

Donné à Lac-Supérieur, ce 18^e jour du mois de juillet 2025

Anne-Marie Charron

Directrice générale adjointe & greffière-trésorière adjointe

DÉROGATION MINEURE

Immeuble visé	Nature et effets de la demande
11 impasse du Cordon Lots : 4887885, 4887886, 4887887, 4887889 & 4887891 Matricule : 2713-93-4190	Réduire la marge avant minimale fixée à 11.40 mètres par le règlement de zonage 2015-560, à 6.58 mètres.
73 chemin du Domaine-Roger Lot : 4887417 Matricule : 2811-76-9464	Autoriser la présence d'une serre en cour avant, alors que l'article 158 du règlement de zonage 2015-560 ne les autorisent qu'en cours arrière.
355 chemin Fleurant Lot : 4887801 Matricule : 2712-30-2921	1. Autoriser que l'usage complémentaire à l'habitation : métier manuel pratiqué à domicile soit exercé dans un bâtiment accessoire existant de 178.12 m ² , alors que les articles 123 et 158 du règlement de zonage en limite la superficie à 70 m ² . 2. Augmenter le coefficient d'occupation du sol à 8.67% sur la propriété, alors qu'il est fixé à 8% dans la zone VA-14.

USAGE CONDITIONNEL

Immeuble visé	Nature et effets de la demande
305 chemin du Mont-la-Tuque Lot : 6588812 Matricule : 2722-33-0774	Autoriser l'usage conditionnel de location court séjour de moyenne envergure dans la résidence projetée.
280 chemin du Mont-la-Tuque Lot : 6522738 Matricule : 2722-32-5904	Autoriser l'usage conditionnel de location court séjour de moyenne envergure dans la résidence projetée.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Anne-Marie Charron, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Lac-Supérieur, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des trois endroits désignés par le conseil, ainsi qu'à l'adresse du site concerné conformément à la Loi, le 18^e jour du mois de juillet 2025 entre 8 h et 16 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 18^e jour du mois de juillet 2025.

Anne-Marie Charron

Directrice générale adjointe & greffière-trésorière adjointe